

Congregazione dei Rogazionisti

Curia Generalizia

Via Tuscolana, 167 - 00182 Roma

Tel. 06.7020751 - Fax 06.7022917

e-mail: segrgen@rcj.org

Rome, le 12 octobre 2021

Prot. n. 283/21

Ogg.: Élection des Délégués au XIIIe Chapitre Général

A tous les Religieux
Rogationnistes
LEURS SIEGES

Très chers Confrères,

Je vous communique le résultat de l'élection des Délégués au XIIIe Chapitre Général. La publication des élus se fait en tenant compte de l'article 143 § 3 des Normes.

A) Délégués de la Province de Saint Hannibal

1. **P. Leuci Antonio, voix 19**
2. **P. Fontanella Ciro, voix 17**
3. **P. Greco Brizio Giovanni, voix 17**
4. **P. D'Angelo Vincenzo, voix 15**

5. P. Inguscio Adriano, voix 12
6. P. Polizzi Alessandro, voix 10
7. P. Bruno Francesco Saverio, voix 9
8. P. Maldera Sabino, voix 9

Les 4 premiers sont Délégués au Chapitre.

B) Délégués de la Province de Saint Antoine

1. **P. Capizzi Carmelo, voix 19**
2. **P. Lo Russo Gaetano, voix 19**
3. **P. Pinato Silvano, voix 17**
4. **P. Calò Adamo, voix 17**
5. **P. Zamperini Agostino, voix 16**

6. P. Ciutti Giuseppe, voix 14
7. P. Buccheri Vincenzo, voix 14
8. P. Magistro Vito, voix 14
9. P. De Boni Sebastiano, voix 14

Les 5 premiers sont Délégués au Chapitre.

C) Délégués de la Province de San Luca

1. **P. Destro Juarez Albino, voix 39**
2. **P. De Costa Valmir, voix 35**
3. **P. Grapiglia Maike Leo, voix 21**
4. **P. Leitão Reinaldo de Sousa, voix 19**
5. **P. Milanez Ledio, voix 18**

6. P. Golan Ezequil Rodrigo, voix 15
7. P. Soares José Sival, voix 11
8. P. Guarino Giovanni, voix 10
9. P. Rodrigues Marcos De Avila, voix 10
10. P. Camara Carlos André Da Silva, voix 10

Les 5 premiers sont Délégués au Chapitre.

D) Délégués de la Province de Saint Mathieu

1. **P. Abcede Herman, voix 80**
2. **P. Paulino Ronaldo, voix 67**
3. **P. Gacayan Ulrich, voix 57**
4. **P. Martirizar Jessie, voix 56**
5. **P. Lucas John Joffer, voix 56**
6. **P. Prudenciano Dexter, voix 56**
7. **Père Masilang Ronaldo, voix 54**
8. **P. Flores Alfonso, voix 50**
9. **P. Diaz Marcelino, voix 46**

10. Père Aurellana Viktor, voix 37
11. Père Tecson Ariel, voix 29
12. P. Ramirez Renato Arvin, voix 29
13. P. Patiag Rodolfo Jr, voix 27
14. P. Magbuo Herbert, voix 26
15. P. Quinga Rogie, voix 26

Les 9 premiers sont Délégués au Chapitre.

E) Délégués de la Quasi-Province Saint Thomas

1. **P. Kavungal Joby, voix 33**
2. **P. Painadath Devassy, voix 28**
3. **P. Panickassery Varghese, voix 27**
4. **P. Lipari Vito, voix 20**
5. **P. Kallookkaran Saji, voix 20**

6. P. Kavunkal Shibu, voix 15
7. P. Kappikuzhy Saji Varghese, voix 13
8. P. Palathinkal Cineesh, voix 13
9. Père Edassery Vibin Sijo, 13 voix
10. P. Plathottathil James, voix 13

Les 5 premiers sont Délégués au Chapitre.

F) Délégués de la Quasi-Province Saint-Joseph

1. **Père Dourwe Bernard, voix 21**
2. **P. Ntawigenera Eugène, voix 19**
3. **P. Humenansky Jozef, voix 13**
4. **P. Birindwa Kajibwami François, voix 13**

5. P. Baleba Baleba Dieudonné, voix 10
6. P. Ndahimana Jean Baptiste, 8 voix
7. P. Twamugira Théogène, 8 voix

Les 4 premiers sont Délégués au Chapitre.

G) Délégué de la Délégation de Notre-Dame de Guadalupe

1. P. Quinto Peter, voix 8

2. P. Carlucci Antonio, voix 2

Le premier est Délégué au Chapitre.

H) Délégués de la liste des Religieux Frères

1. Fr. Pelobello Nilo, voix 184

2. Fr. De Sagun Christian, voix 150

3. Fr. De Palma Eduardo, voix 83
4. Fr. Occhiogrosso Saverio, voix 82

Les deux premiers sont Délégués au Chapitre.

Comme je l'ai déjà indiqué dans la lettre d'indiction, le Chapitre commencera le 5 juillet 2022. Conformément aux dispositions des Normes (n. 141 § 1), avec le consentement du Conseil Général, je dispose qu'il se termine, à titre indicatif, au plus tard le 24 juillet 2022. Nous sommes confiants de pouvoir célébrer le Chapitre sans difficultés particulières pour le Covid; s'ils se produisent, nous déciderons quoi faire.

L'événement capitulaire constitue une nouvelle étape dans le cheminement de la Congrégation, au cours de laquelle nous sommes appelés à raviver notre consécration et notre mission à la lumière du charisme. Nous voulons donc nous préparer adéquatement à ce rendez-vous important avec une participation personnelle.

Nous le ferons par la prière, l'offrande au Seigneur du travail apostolique et des souffrances quotidiennes, pour implorer le don de l'Esprit lors de la réunion capitulaire. Comme je l'avais déjà fait dans la lettre d'indiction, chaque communauté offrira une Messe mensuelle à cette intention et, de plus, à son choix dans les pratiques quotidiennes de piété, elle insèrera les prières qui ont été envoyées à l'occasion susmentionnée.

Après l'élection des Délégués, les Normes prévoient:

Article 147 «2. A l'issue de l'élection des délégués, le Supérieur Général, avec l'accord de son Conseil, est tenu de nommer les membres d'une Commission préparatoire au Chapitre, dont l'objet est de préparer l'*Instrumentum laboris* du Chapitre, à partir du texte élaboré par la Commission précédente. 3. Si cela s'avère nécessaire, on peut faire appel à l'aide et au conseil d'un certain nombre d'experts, y compris laïcs. 4. L'*Instrumentum laboris* doit être envoyé aux membres du Chapitre cinq mois avant le début dudit Chapitre. 5. Les membres du Chapitre peuvent adresser leurs propres amendements à la Commission dans un délai de deux

mois avant le début du Chapitre, ce qui permet à la Commission de mettre au point le texte définitif de l'*Instrumentum laboris*».

Notre participation nous demande aussi l'apport d'une réflexion sur le thème prioritaire.

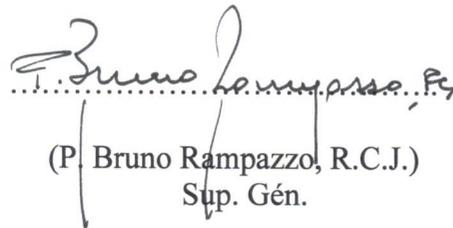
Enfin, je recommande en particulier aux Religieux Capitulaires d'associer la préparation spirituelle à celle spécifique du mandat reçu, à travers la réflexion, l'étude et le discernement sur les thèmes du Chapitre, dans une attitude d'écoute de l'Esprit, des signes de la temps et aux sentiments des Confrères, comme le rappellent les Constitutions: *Les membres du Chapitre sont responsables de leurs décisions vis-à-vis de l'Eglise et de la Congrégation. Il doivent se préparer d'une manière adéquate à exercer leur office, et ils doivent être animés du désir de promouvoir le progrès de l'Institut, en étant guidés par la prudence dans l'étude des problèmes et dans la recherche des solutions, tout en étant libres d'exprimer sereinement leurs opinions et leurs jugements, dans un constant respect de la charité fraternelle.* (Constitutions 148).

Nos Divins Supérieurs et le Patriarche Saint Joseph, Patron spécial de la Congrégation, particulièrement en cette année qui lui est dédiée, veuillent bénir et accompagner ce chemin de préparation au XIIIe Chapitre Général, par l'intercession de notre fondateur, Saint Hannibal Marie, et de nos autres Saints Patrons.

Avec ce souhait, je salue tous dans le Seigneur.



(P. Fortunato Siciliano, R.C.J.)
Secr. Gén.



(P. Bruno Rampazzo, R.C.J.)
Sup. Gén.